



► Étude de cas - Le service de formation ESG de la FKE

Contexte

Partout dans le monde, les entreprises sont soumises à une pression croissante pour démontrer leurs performances en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG). En Afrique, le défi que représente la promotion de l'investissement vert est particulièrement complexe. L'Afrique subsaharienne, la région la plus dépendante des matières premières au monde, tire une part importante de ses revenus des combustibles fossiles et des minéraux. Pourtant, elle possède également un immense potentiel pour générer des impacts environnementaux et sociaux positifs grâce aux investissements verts. Ce paradoxe — marqué par la domination des industries extractives, souvent peu compatibles avec des pratiques durables — souligne la nécessité d'un changement. En effet, la forte dépendance économique de la région à ces industries accentue sa vulnérabilité face aux risques environnementaux, rendant la transition vers des modèles durables d'autant plus urgente. Au Kenya, par exemple, l'exposition récurrente à des phénomènes météorologiques extrêmes — comme de graves sécheresses tous les dix ans et des inondations tous les quelques années — rend le pays particulièrement exposé aux catastrophes naturelles. Il est donc crucial d'investir dans des pratiques commerciales durables afin de renforcer la résilience face à ces menaces environnementales et d'assurer un avenir viable.¹

Vue d'ensemble

Fondée en 1959, la Fédération des Employeurs du Kenya (Federation of Kenya Employers (FKE)) est la principale voix des employeurs au Kenya, représentant plus de 4 000 membres issus de divers secteurs d'activité. La FKE joue un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques du travail, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que dans la fourniture de services de valeur à ses membres. Face à l'importance croissante des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), la FKE a pris l'initiative de promouvoir l'action ESG au sein de ses organisations membres. La signature de l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre le Kenya et l'Union Européenne a constitué un catalyseur majeur pour le développement de formations ESG ciblées à destination des entreprises membres. Cependant, la FKE a relevé plusieurs obstacles freinant l'adoption de l'ESG, en particulier parmi les petites et moyennes entreprises (PME). Parmi ces défis figurent la complexité des réglementations, le manque de connaissances et de ressources, ainsi qu'un accès limité au financement et à l'assistance technique. Pour répondre à ces enjeux, la FKE a renforcé ses services aux membres en matière d'ESG, avec le soutien du programme ACT/EMP de l'OIT. Activités de la FKE :

- **Sensibilisation et formation pilote** : Afin de susciter l'intérêt et de poser les bases du lancement de la formation ESG, la FKE a organisé un séminaire de sensibilisation en ligne en juillet 2022. Cet événement a réuni 300 membres, dont 15 directeurs généraux, et a été suivi d'une formation pilote ciblée en octobre 2022, en collaboration avec la Nairobi Securities Exchange (NSE), impliquant 25 entreprises membres.
- **Collecte et analyse de données** : Avant la formation pilote, la FKE a utilisé l'outil d'enquête ESG « Leader Pulse-check » afin de recueillir des données de référence. Deux entreprises membres du conseil d'administration ont participé à la phase de test, confirmant l'importance de l'implication des dirigeantes dans la formation. En octobre 2022, une analyse approfondie a été réalisée lors d'une clinique ESG réunissant 12 membres de la FKE, ce qui a permis d'affiner le contenu de la formation.
- **Cliniques ESG** : En parallèle des tests pilotes, la FKE a mis en place des cliniques ESG qui ont offert aux entreprises un espace sûr pour discuter des défis et explorer des solutions avec l'appui de la FKE et d'organisations homologues.

¹ [ESG and its implications for Kenyan enterprises - FKE Member Briefing Note](#)

- **Première formation ESG commerciale** : Entre juin et juillet 2023, la FKE a organisé sa première formation ESG à caractère commercial, à laquelle ont participé 82 entreprises membres. Cet événement a démontré la viabilité financière du programme et marqué une étape importante dans sa consolidation.
- **Visites de sites** : Dans le cadre des ateliers de formation ESG, des visites de sites ont été effectuées auprès de six entreprises différentes. Ces visites ont permis aux participants d'observer concrètement les initiatives ESG mises en œuvre, favorisant l'apprentissage pratique et le partage entre pairs.
- **Efforts de promotion** : Enfin, la FKE a publié une note d'information sur les tendances ESG au Kenya, et a diffusé un dépliant promotionnel afin de renforcer la sensibilisation et d'encourager la participation au programme de formation.

Résultats :

Depuis son lancement, le programme ESG a connu une croissance notable et un engagement soutenu, témoignant de l'efficacité des actions de sensibilisation et de la pertinence des réponses apportées aux défis identifiés. Le séminaire de sensibilisation en ligne de juillet 2022 a rassemblé 300 participants, suivi d'une formation pilote ciblée en octobre 2022 impliquant 25 entreprises. En juin et juillet 2023, la première formation ESG commerciale a réuni 82 entreprises membres, démontrant la viabilité financière du programme. À ce jour, 93 délégués ont participé aux ateliers en présentiel, illustrant l'intérêt croissant pour les pratiques durables. Lors de la session la plus récente, organisée fin août 2024, trois autres organisations d'employeurs de la région ont pris part à la formation dans l'objectif d'explorer la reproduction du modèle, soulignant ainsi le rôle catalyseur du programme dans la promotion des pratiques ESG à l'échelle régionale. Aujourd'hui, plus de 400 entreprises sont engagées à travers des masterclasses virtuelles et des visites de sites d'entreprises exemplaires, ce qui confirme non seulement la pertinence continue du programme, mais également son fort potentiel de croissance.

Principaux enseignements :

- Les partenariats stratégiques, notamment avec l'OIT et le Nairobi Securities Exchange (NSE), ont grandement renforcé la qualité et la portée des activités de formation. Ces collaborations ont permis à la FKE de mieux répondre aux besoins de ses membres, tout en facilitant l'intégration concrète des pratiques ESG au sein des entreprises.
- L'implication active des membres a été un facteur déterminant dans le succès du programme. La FKE a mis en place des mécanismes de retour d'information continus, permettant d'adapter et d'améliorer en permanence ses offres de formation. Des campagnes de sensibilisation ciblées ont également été déployées afin de promouvoir les bénéfices tangibles de la formation ESG, en soulignant son rôle clé dans l'adoption progressive de ces pratiques par les membres.

Coordonnées

Organisation Internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

T: +41 22 799 7239
E: actemp@ilo.org